

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, mardi le dix-huit jour de décembre deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province. Cette séance portera exclusivement sur le budget.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

1.0- OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

2.0-ORDRE DU JOUR

Rés. 18-236

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

Séance traitant exclusivement du budget 2019

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Présentation et adoption du budget 2019

4.2 Avis de motion et présentation du règlement de taxation no 18-396 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION

4.3 Rés. établissant le pourcentage d'augmentation salarial accordé; élus et employés permanent comptant plus de 1 an de service.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0- PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Présentation et adoption du budget 2019

4.2 Avis de motion et présentation du règlement de taxation no 19-396 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION

4.3 Rés. établissant le pourcentage d'augmentation salarial accordé; élus et employés permanent comptant plus de 1 an de service.

Rés. 18-237

ADOPTION DU BUDGET

Proposé par : André Drouin

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le budget 2019 soit adopté tel que présenté, pour un total équilibré de 1 291 368\$

QUE la directrice générale soit autorisée à faire paraître un résumé dans un journal local.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2019

Présentation et avis de motion est donné par Mme la conseillère Diane Rancourt qu'à une prochaine séance sera présenté le projet de règlement no 19-396 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION

Rés. 18-238

INDEXATION RÉMUNÉRATION & SALAIRES POUR 2019

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : André Drouin

QUE pour 2019 la rémunération des élus soit ajusté de + 2,4%.

QUE le salaire des employés temps régulier cumulant plus de un an d'ancienneté, soit également augmenté de 2,4% excluant les employés à contrat et employés partiels.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Martin Boulanger

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén./sec-trés.